

## Le Dse, qu'est-ce que c'est ?

Le dossier social étudiant (DSE) est le dossier de l'étudiant au Crous. Il sert à demander une bourse et c'est le préalable pour une demande de logement en résidence universitaire. Les logements ne sont pas exclusivement réservés aux boursiers.

**Attention : pas de Dse, pas de logement !**

### Quand dois-je faire mon dossier ?

Après saisie de mon dossier sur Parcoursup, j'utilise le lien pour créer ma demande de bourse.

Et surtout, je n'attends pas le résultat des examens (bac ou examens universitaires), ni le choix définitif de mes études pour constituer mon dossier. Et je n'attends pas non plus les derniers jours afin d'éviter la saturation du réseau !

### Où dois-je faire mon dossier ?

Uniquement sur internet, sur : [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Votre établissement se trouve dans un de ces huit départements : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne ? Connectez-vous sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) et sélectionnez Crous de Toulouse.

**Je constitue mon dossier chaque année et au plus tôt dès le 20 janvier 2021 !**

Téléchargez le guide Dse dès début janvier sur [crous-toulouse.fr](https://crous-toulouse.fr)



## Comment faire mon dossier ?

Pour bénéficier des services du Crous, je dois créer mon compte étudiant sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) valable pendant toute la durée de mes études.

### Préparer ma saisie

Je note mon adresse mail personnelle et je choisis un mot de passe à conserver pour créer mon dossier sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Je me munis de :

- l'avis d'impôt sur les revenus 2019 de mes parents (avis 2020 sur les revenus 2019)
- justificatifs de scolarité 2020-2021 dans l'enseignement supérieur
- une carte bancaire pour le paiement des frais de dossier en ligne
- un relevé d'identité bancaire personnel à mon nom (non obligatoire pour la saisie du dossier)

Je prépare mes vœux d'études.

- **Le DSE permet de formuler jusqu'à 4 vœux d'études dans toute la France.**

### Remplir ma demande en ligne

Je me connecte sur : [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Je clique sur «DSE».

Je suis attentivement les instructions en ligne et je vérifie bien mon adresse mail.

Je fais attention à bien aller jusqu'au dernier écran, en bas de la page et à enregistrer ma saisie !

- **Si je souhaite un logement, je coche la case prévue à cet effet !**

### Finaliser mon dossier

**Attention, il y a 2 cas de figure !**

#### Cas 1

Mes parents sont mariés/pacsés/veuf ou veuve depuis plus d'un an :

- ✓ Le dossier se fait intégralement en ligne : pas de dossier papier ni par mail. Aucun document à renvoyer.

#### Cas 2

Autres situations familiales :

- ✓ À la fin de la saisie, je reçois un mail de confirmation.
- ✓ Puis dans les 48h suivantes, le dossier est envoyé par mail.
- ✓ Je dois imprimer et compléter le dossier avec les pièces justificatives demandées, signer et renvoyer le dossier complet à l'adresse indiquée.

- **Je consulte aussi mes courriers indésirables (spams).**
- **J'envoie mon dossier dans les 8 jours.**